

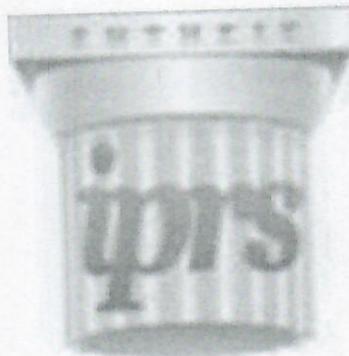


INTERNATIONAL INSTITUTE OF HUMANITARIAN LAW
INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT HUMANITAIRE
ISTITUTO INTERNAZIONALE DI DIRITTO UMANITARIO



ALLIANCE POUR LA MIGRATION, LE LEADERSHIP ET
LE DEVELOPPEMENT

ALLIANCE FOR MIGRATION, LEADERSHIP AND
DEVELOPMENT



PSYCHANALYTIC INSTITUTE FOR SOCIAL RESESEACH
INSTITUT PSYCHANALITIQUE DE RECHERCHES SOCIALES
ISTITUTO PSICOANALITICO PER LE RICERCHE SOCIALI

**COLLOQUE INTERNATIONAL
FEMMES ET CONFLITS ARMES
FEMMES ET MIGRATION
QUELLES REponses ET QUELS DEFIS POUR LE DROIT
INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME ET LE
DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH)**

JOURNEES DU 15 ET 16 MARS 2011

AGENDA

MARDI 15 MARS

9:00 – 10:00: CEREMONIE OUVERTURE

- Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement: Général Lamine Cissé, Envoyé Spécial de la CEDEAO en Guinée, Leader du Groupe Thématique Sécurité.
- Institut International de Droit Humanitaire de San Remo: Ambassadeur Maurizio Moreno, Président.
- Institut Psychanalytique de Recherches Sociales: Docteur Raffaele Braccalenti, Directeur.
- Haut Commissariat aux Droits de l'Homme: Docteur Navy Pillay, Haut Commissaire aux Droits de l'Homme.
- Ministère des Affaires Etrangères - Italie: Madame Rosanna Coniglio, Directrice Centrale pour l'Afrique Subsaharienne.
- Gouvernement sénégalais

10:00 – 10:30: PHOTO DE GROUPE ET PAUSE CAFE

10:30 – 13:30: SESSION INTRODUCTIVE

Thèmes:

- Droit International Humanitaire et Femmes en temps de conflits armés: considérations générales.
- Effectivité de la protection: de la théorie à l'action ou le défi de la mise en œuvre des mécanismes de protection des droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire.

Président de session: Raffaele Braccalenti, Institut Psychanalytique de Recherches Sociales (IPRS)

Rapporteur: Ibrahima Tounkara, Chargé de Programmes à la Délégation Régionale du Comité International de la Croix Rouge (CICR)

Intervenants:

1. Ambassadeur Maurizio Moreno, Président de l'Institut International de Droit Humanitaire. (IIDH)

2. Madame Nadine Puechguirbal, Conseillère Femmes et Guerre du Comité International de la Croix Rouge (CICR)
3. Madame Fatou Kiné Camara, Secrétaire Général Adjointe de l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS)
4. Madame Ndioro Ndiaye, Présidente de l'Alliance pour la Migration le leadership et le Développement. (AMLD)
5. Haut Commissariat aux Droits de l'Homme. (HCDH)

La session introductive portera sur le thème général «Femme, Gouvernance, paix et sécurité» et doit:

- a) Retracer l'histoire du Droit International Humanitaire, ses fondements philosophiques et anthropologiques, et les sources actuelles de la loi (Convention de Genève, les quatre conventions et trois protocoles qui codifient ses valeurs, les instruments qui limitent l'utilisation de certaines armes et protègent certaines catégories de personnes et de biens).
- b) Donner une explication de la responsabilité transnationale: environnement et conflits dus aux ressources.
- c) Fournir un aperçu des différents thèmes et enjeux contemporains du Droit International Humanitaire, y compris les défis, les mesures déjà prises, l'évaluation, l'élaboration de plans d'action de mise en œuvre par les états des résolutions 1325 et 1820 du conseil de sécurité des Nations unies.
- d) Expliquer comment la convention de Kampala du 22 octobre 2009 a contribué au développement des règles humanitaires internationales,
- e) Expliquer les causes, déterminants, mécanismes et conséquences de la migration contemporaine en Afrique et le statut changeant des femmes migrantes. Quelles sont leurs caractéristiques et comment leurs mouvements sont différents de ceux des hommes. Quelles sont leurs stratégies de survie et quelles sont les conséquences socio-économiques et culturelles de leur mobilité.
- f) Les droits de l'Homme, la Migration et les réfugiés: droit social, économique, culturel et religieux

Elle sera clôturée par une séance de questions réponses.

13:30 - 14:45: PAUSE DEJEUNER

14:45 - 18:45: SEANCE PLENIERE 1

Thème: Les acteurs non étatiques – le Droit International Humanitaire et les droits des femmes.

Président de session: Professeur Madani Sy, ancien ministre de la Justice du Sénégal et ancien recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Rapporteur: Madame Aminata Kébé, Chargée de Programmes, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest / Haut Commissariat des Droits de l'Homme.

Intervenants:

1. Madame Fatou Bensouda, Procureur Adjoint du Tribunal Pénal International de La Haye.
2. Ambassadeur Fred Tanner, Directeur du Centre de Politique de Sécurité – Genève.
3. Monsieur Pascal Bongard, Directeur du Programme Afrique de l'Appel de Genève.
4. Madame Aurélie Lamazière, Responsable de la cellule Genre de l'Appel de Genève.
5. Madame Dior Fall Sow, Ancienne avocate du Tribunal Pénal International pour le Rwanda.
6. Monsieur Adama Dieng, Greffier du Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

Cette session sera consacrée à l'étude des actes posés par les acteurs non étatiques et aux rôles qui leur incombent en vertu du Droit International Humanitaire et du Droit des femmes en général.

- a) La «place des violences sexuelles dans la stratégie des poursuites judiciaires du bureau du Procureur du Tribunal Pénal International»,
- b) Le défi des Etats fragiles: Identifier les risques, les réponses et mesures préventives,
- c) Le mandat et les activités de l'Appel de Genève,
- d) La nécessité d'engagement sur la question des violences sexuelles et celles basées sur le genre, les défis et les opportunités créés par l'Appel de Genève,
- e) L'expérience africaine du recours aux commissions Vérité et Réconciliation: Le Rwanda, la République Démocratique du Congo, le Nigeria, etc.

- f) La justice criminelle, comment accéder aux solutions justes et responsables y compris l'aide aux victimes et la protection aux témoins.
- g) L'expérience pratique et la jurisprudence du Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

20:00 – 22:00: SOIREE CULTURELLE

Ballet la Linguère au Théâtre National Daniel Sorano

MERCREDI 16 MARS

9:00 – 13:30 : SEANCE PLENIERE 1

Thèmes:

- Expériences dans la mise en œuvre du Droit International Humanitaire et des Résolutions du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.
- Quels rôles pour l'armée et la société civile?

Présidente de session: Docteur Anja Ebnöther, Directrice Adjointe du Centre de Genève pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées. (DCAF)

Rapporteur: Maître Mamadou Lamine Fofana, Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement. (AMLD)

Intervenants :

1. Professeur Amsatou Sow Sidibé, Directrice de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix (IDHP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
2. Air vice Marshall Christian Edem Kobla Dovlo, Commandant du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix.
3. Monsieur Ousmane Raymond Seye, Directeur Exécutif «Partners» Sénégal.
4. Madame Ruth Caesar, Directrice Exécutive Adjointe pour les Operations de la Commission Nationale pour le Désarmement, la Démobilisation, la Réhabilitation et la Réintégration au Liberia.
5. Megan Bastick, Chargé de programme spécial sur le Genre et la Sécurité du Centre de Genève pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées.

Cette session va examiner les expériences de protection des femmes à travers l'application du Droit International des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire et la mise en œuvre des Résolutions du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité dans les pays affectés par les conflits et en post conflit. Elle va explorer les points suivants:

- a) Les rôles que la Société civile joue dans la protection et le renforcement des femmes et des filles affectées par les conflits.
- b) Comment l'armée peut-elle faire face a ses responsabilités tel que l'exige le Droit International Humanitaire et les Résolutions du Conseil de Sécurité sur les

femmes, la paix et la sécurité y compris à travers la formation et des stratégies pratiques pour protéger les femmes et promouvoir leur participation.

c) Comment les résolutions du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité sont mises en œuvre dans les processus de DDR et les rôles joués par la Société civile à travers leur assistance au processus.

d) Comment la protection des femmes en vertu du Droit International Humanitaire et de la mise en œuvre des Résolutions du Conseil de Sécurité sur les Femmes, la Paix et la Sécurité peut être mise en œuvre dans les reformes post conflit du secteur de la sécurité et dans les mécanismes de justice transitionnelle?

13:30 - 15:00: PAUSE DEJEUNER

15:00 - 17:00: SEANCE PLENIERE 2

Thèmes:

- La vulnérabilité des femmes et la réunification des familles au sein de l'Union Européenne.
- La Convention Internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.
- Le Droit de l'Union Européenne sur la protection des femmes migrantes.
 - En Europe,
 - En Afrique.

Président : Ambassadeur Maurizio Moreno, Institut International de Droit Humanitaire.

Rapporteur: Colonel Tidiane Diop, Charge de programmes de l'Institut de Droits de l'Homme et de la Paix (IDHP).

Intervenants:

1. Raffaele Braccalenti, Institut Psychanalytique de Recherches Sociales (IPRS).
2. Cristina De Luca, Conseillère et Chercheur de l'Institut Psychanalytique de Recherches Sociales (IPRS).
3. Maria Pia Garavaglia, Sénatrice, Ancienne Présidente de la Croix Rouge italienne.
4. Haut Commissariat aux Droits de l'Homme.

5. Docteur Manuel Carballo, Directeur Exécutif du Centre International pour la Santé des Migrants et le Développement (ICMHD).

Cette session va examiner la capacité de réception et d'adaptation des pays d'accueil ainsi que la mise en œuvre des conventions internationales en vertu du respect des Droits de l'Homme.

- a) Identifier les voies par lesquelles les lois de l'Union Européenne sur la réunification familiale et la lutte contre la traite des êtres humains et leur adoption par les Etats membres attribuent des droits, protègent et bénéficient aux femmes migrantes.
- b) Diversités et attentes culturelles.
- c) Examiner la capacité de réception et d'adaptation des pays d'accueil, en l'occurrence les pays européens pour répondre aux besoins spécifiques des migrants.
- d) Examiner le Droit de l'Homme et le droit à la citoyenneté pour les réfugiés.
- e) Le droit à la santé pour les migrants.

Les conclusions de la session permettront d'identifier les forces, les faiblesses et les prochaines étapes et recommandations pour une meilleure prise en compte des droits spécifiques des femmes dans des domaines ciblés.

17:00 -17:15: PAUSE CAFE

17:15 - 18:30 : CLÔTURE

Thème: Conclusions et recommandations.

Président: Madame Ndioro Ndiaye, Présidente de l'AMLD.

Rapporteur : Mme Dior Fall Sow, Avocate au Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

Intervenants:

1. IIHL,
2. HCDH,
3. CICR,
4. DCAF,
5. Appel de Genève,
6. IPRS,

7. Gouvernement du Sénégal.

Fin des Travaux.